

# RÈGLEMENTS DES TITRES LNATT 2022 - 2023

## Article 1 – Organisation

Cette compétition est organisée par la ligue Nouvelle-Aquitaine, pour ses licenciés.

Elle décerne les **Titres de Champion de Nouvelle-Aquitaine** Tennis de Table par catégories d'âge et qualifie 2 joueurs et joueuses dans toutes les catégories jeunes pour les championnats de France. Le champion de Nouvelle-Aquitaine de chaque catégorie jeune sera qualifié directement pour les championnats de France de la catégorie dont il a gagné le titre. Une Wild Card sera attribuée par Commission Technique Régionale pour l'attribution de la seconde place aux championnats de France. Dans le cas où le champion de Nouvelle-Aquitaine serait déjà qualifié aux championnats de France, une seconde Wild Card sera attribuée par la Commission Technique Régionale.

## Article 2 – Catégories

10 catégories sont représentées lors de cette compétition :

**Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors, en Garçons et Filles.**

Les tableaux masculins, Benjamins à Juniors sont composés de 16 participants. Pour le tableau Seniors garçons 10 participants.

Les tableaux féminins seront composés de 10 participantes en Benjamins, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors.

## Article 3 – Qualifications, Inscriptions, repêchages et forfaits

Les joueurs ou joueuses de nationalité étrangère peuvent participer à cette compétition à condition de remplir les critères de qualification du présent règlement.

Dans toutes les catégories les joueurs et joueuses sont **sélectionnés dans l'ordre des points classements du mois précédent la date de la compétition**

Dans les catégories Garçons et Filles : Benjamins, Minimes et Cadets, la participation au Critérium Fédéral est **obligatoire**. De plus les Poussins et Poussines répondant aux critères de qualification pourront participer aux titres Benjamins ou Benjamins.

Dans les catégories Garçons et Filles : Minimes et Cadets, deux « Wild Cards » pourront être attribuées dans chacune de ces catégories par la Commission Technique Régionale.

En benjamins Garçons 4 « Wild Cards » et en benjamins Filles 2 « Wild Cards » pourront être attribuées dans cette catégorie par la Commission Technique Régionale.

L'engagement des catégories seniors Garçons et Filles se fera sur une inscription libre mais ne seront **sélectionnés que les 10 meilleurs dans l'ordre des points classements du mois précédent la date de la compétition, sous réserve d'un minimum de 2100 points pour les garçons et de 1100 points pour les filles.**

Une « Wild Card » pourra être attribuée dans les catégories juniors et séniors par la Commission Technique Régionale.

Pour les Joueurs et joueuses engagés, ne participant pas au critérium fédéral, des droits d'inscriptions de **5 €** pour les séniors et les juniors devront être acquittés par le joueur ou la joueuse à la Ligue Nouvelle-Aquitaine avant la compétition.

Chaque joueur ou joueuse, suivant son nombre de points classement, peut, éventuellement, se retrouver éligible dans les catégories supérieures s'il figure sur la liste dans les 8 premiers de la liste initiale en séniors messieurs et parmi les 6 premiers dans les autres catégories mais, ne peut participer qu'à une catégorie.

En conséquence, le joueur (ou ses représentants) devra choisir la catégorie où il souhaite concourir, **3 semaines** avant la date de la compétition.

Tout joueur qualifié, ayant confirmé sa participation, se verra infliger une pénalité financière dont le montant a été fixé à 30€, en cas de forfait non prévenu. Si le désistement a pour motif une raison médicale, il sera demandé un justificatif **avant la date de la compétition**.

Les participants étant inscrits sous la responsabilité de leur Association (cf. article 3), la pénalité financière sera facturée à l'Association par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table.

Tous les joueurs et joueuses qualifiables, ainsi que les remplaçants, recevront une convocation individuelle sous la responsabilité de leur association.

Cette convocation devra être retournée à la Ligue dans les délais demandés. Passée cette date, en fonction des listes de joueurs et joueuses ayant confirmé ou pas leur participation, les joueurs et joueuses remplaçants seront conviés à la compétition jusqu'à compléter la liste des engagés.

Les repêchages devront être finalisés avant les **8 jours précédant la date de la compétition**

#### **Article 4 - Abandons pendant l'épreuve**

Les abandons (blessures ou autres) les parties seront comptabilisées pour le joueur ou la joueuse concerné mais ne seront pas intégrées au classement final de cette épreuve

#### **Article 5 – Déroulement sportif**

**La compétition se déroulera sur deux journées.**

Deux joueurs ou joueuses d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer le plus rapidement possible au cours de la compétition

**Les Tableaux féminins** se déroulent sous forme de poule unique de 10 joueuses pour les tableaux Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors avec un classement intégral.

## Les Tableaux et poules masculins

En benjamins, minimes, cadets et juniors, la compétition se déroule sous forme de tableaux à classement intégral, précédée de deux poules de 8 joueurs.

Pour les seniors, le tableau se déroule sous forme de poule unique de 10 joueurs dans une poule unique avec un classement intégral

## Tableaux principaux et secondaires

A l'issue des poules de 8, **benjamins, minimes, cadets et juniors**, les joueurs sont placés dans les tableaux finaux de la façon suivante :

**Les 3 premiers** de chaque poule sont placés directement en ¼ de finale du tableau principal (ou OK)

Les 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> sont placés dans le tableau secondaire (ou KO)

Un match de barrage aura lieu entre le 4<sup>ème</sup> de la poule A et le 5<sup>ème</sup> de la poule B et inversement.

Les vainqueurs de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau principal (ou OK)

Les perdants de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau secondaire (ou KO)

Puis, ¼ de finale, ½ finale et finale dans les deux tableaux avec un classement intégral de 1 à 16

En cas de catégorie incomplète, la formule sera adaptée en fonction du nombre de joueurs par le Juge-Arbitre principal, en accord avec le responsable technique et le responsable élu de la ligue pour cette compétition.

## Article 6 – Durée des parties

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches sauf pour les tableaux seniors qui se dérouleront au meilleur des 7 manches.

## Article 7 – Récompenses

**Les quatre premiers** de chaque catégorie monteront sur le podium à l'issue de la compétition pour recevoir leurs récompenses

**Chaque vainqueur sera déclaré Champion de La Ligue Nouvelle-Aquitaine dans sa catégorie.**

**Les 4 premiers clubs seront récompensés aux nombres de participants et départagés aux résultats en cas d'égalité.**